CONDITIONS DE TRAVAIL SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL CHS-CT Paris

Délibération aménagement de poste agente RQTH

séance plénière du 12 avril 2022

A la séance plénière du CHSCT du 12 avril 2022 est proposé le vote d'un devis relatif à l'aménagement de poste d'une agente sur le site Tolbiac du 13e arrondissement.

Le SAMETH avait été saisi par la DRFIP en 2016 à la suite de la tenue suite un à l'avis de la Commission de Réforme Ministérielle à l'origine de la constitution d'une équipe pluridisciplinaire pour un aménagement de poste. Le médecin de prévention se déclarant non spécialisé pour cette demande, la DRFIP en 2016 a saisi le SAMETH. Le 28 janvier 2019 un droit d'alerte a été déposé, renouvelé. L'ingénieur ergonome du SAMETH a fait une nouvelle étude datée du 20 mars 2020. Un nouveau devis est proposé par le président du CHSCT (àjoindre). Toutefois, l'avis de l'ingénieur ergonome sur ce devis n'est pas joint.

Afin de permettre une reprise avec une adaptation de poste répondant aux préconisations des personnes spécialisées en matière d'aménagement de poste, le CHSCT préconise :

- *une saisine du SAMETH sur la proposition d'aménagement de poste présentée dans le devis*

Les membres du CHSCT demandent la transmission de cette délibération au Secrétariat Général et souhaitent son application sans délai.

ANNEXE 1